Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 056-215602186-20260115-2026_01_05-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 15 JANVIR 2026

REGISTRE DES DELIBERATIONS
****

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents : 10
Votants : 12
Procuration : 2

L'an deux mille vingt-six, le jeudi quinze janvier à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal régulièrement convoqué le sept janvier s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie sous la présidence de Dominique BONNE, Maire.
Etaient présents : DRUGEON Marie Christine – GAUCHER Aline - HUGUEL Yves - JÉHANNO Stéphane LE CARS Yannick – MANHÈS Christine – MONNIER Régis - PANHALEUX Firmin - POSSÉMÉ André
Absents excusés : AUTRAN Thierry - LEBEDEFF William
Absents non excusés : BROHAN Paul - NEVOUX Claude - PIQUET Joseline
Pouvoir : William LEBEDEFF à André POSSÉMÉ – Thierry AUTRAN à Marie Christine DRUGEON
Secrétaire de séance : Yannick LE CARS

♦♦♦♦♦♦♦♦

Date d'affichage en mairie : le 19 janvier 2026
Envoi préfecture et contrôle de légalité : le 19 janvier 2026

♦♦♦♦♦♦♦♦

2026-01-05_Finances : devis électricité « Chapelle de la Bogeraie »

Lors de précédents conseils municipaux, la commune s'est engagée à financer les travaux liés à l'installation d'un compteur Enedis ainsi que la pose de ce compteur à la chapelle de la Bogeraie. Un devis de l'entreprise LMK Électricité, d'un montant de 1 759,56 € TTC, a été transmis en mairie. Afin de respecter les règles de concurrence, il a été décidé de solliciter un second devis auprès d'un autre électricien. Celui-ci est encore en attente.

André Possémé informe les membres du conseil de l'intervention programmée d'Enedis le 17 février prochain.

Pour ne pas retarder le chantier, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, propose :

- **De donner un accord de principe pour la réalisation des travaux ;**
- **De charger Monsieur le Maire à signer le devis le moins disant**

(Pour : 12- contre : 0 - Abstention : 0)

Le Secrétaire de séance
Y.LE CARS

Fait et délibéré en séance publique,
les jours, mois et an ci-dessus,
Le Maire,

D.BONNE

MAIRIE DE SAINT-GRAVE - 56 (Morbihan)